

Optique lunetterie

RNCP9811 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BEP — Brevet d'études professionnelles
Code(s) NSF	312
Formacode(s)	43486
Code(s) ROME	J1405
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du BEP optique-lunetterie est un salarié qui détient des compétences confirmées dans le domaine technique des réalisations d'équipements optiques et qui participe, sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique aux activités de commercialisation et de gestion.

Il exerce son activité individuellement ou au sein d'une équipe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du BEP optique-lunetterie est un salarié qui détient des compétences confirmées dans le domaine technique des réalisations d'équipements optiques et qui participe, sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique aux activités de commercialisation et de gestion.

Il exerce son activité individuellement ou au sein d'une équipe.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Distribution d'optique lunetterie de détail ;
- conception, fabrication et industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la vision ;
- distribution de produits ou de services aux professionnels de la vision.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

monteur en optique-lunetterie, vendeur en optique lunetterie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 551
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP712

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9811/>